



Projet
PÔLE TOURISTIQUE
AUTOUR DU FLOTTAGE



**L'aventure des hommes,
du bois et de l'eau**

Le 5 Décembre 2016

« un Pôle touristique autour du flottage » Pourquoi ?

Le Haut Nivernais est doté d'indéniables atouts touristiques (le canal du Nivernais et sa vélo route, son appartenance à la Bourgogne, sa proximité avec la région parisienne et de grands pôles touristiques comme Vézelay, Guédelon, le parc du Morvan, la qualité de son cadre de vie, son histoire et son patrimoine riches, le prix bas de l'immobilier,)

Mais il souffre d'un grand déficit de notoriété, d'une image d'immobilisme, d'un faible nombre d'employeurs, du manque de qualification de la population active, d'un marché du travail fragilisé, de la précarité sociale d'une partie importante de la population.

L'opération « Un train de bois pour Paris » a connu un grand succès populaire et médiatique (10 reportages télévisés sur TF1, BFM TV, FR3 national et régional, 40 articles dans les journaux régionaux et nationaux dont Le Monde, Le Figaro, le Parisien, Télérama, Géo, Fluvial, une forte présence sur les réseaux sociaux et sur les radios).

Ces résultats démontrent à notre sens que :

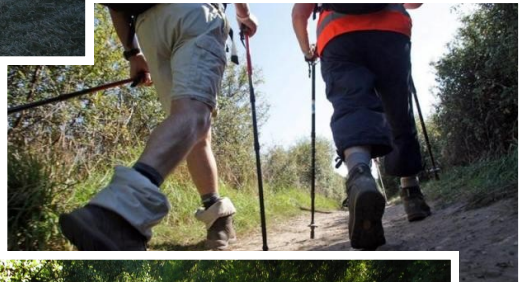
- si les associations, collectivités et entreprises travaillent ensemble, il est possible de réaliser de grands projets originaux.
- le patrimoine « flottage du bois » s'il est mis en scène de façon spectaculaire et que nous le rendons séduisant, permet une communication efficace qui accroîtra la notoriété du territoire et donc son attractivité.

L'étude Nièvre 2021 conduite par le Conseil Départemental de la Nièvre a logiquement fait le constat que « le tourisme est un levier d'attractivité transversal, durable pour la Nièvre, une économie bien réelle non délocalisable ». Ce projet fixe comme objectif « l'implantation de projets moteurs structurants ».



Les objectifs

- Créer une structure de présentation du patrimoine flottage du bois spectaculaire, ludique, interactive, pédagogique et évolutive, afin de disposer d'un thème de communication performant.
- Valoriser les activités nature afin de diversifier l'offre touristique.
- Créer un lien promotionnel avec les sites touristiques existants afin d'inciter les visiteurs à séjourner sur le territoire en leur proposant une gamme importante de visites et d'activités.
- Insuffler du dynamisme pour inciter d'autres villages à créer des activités touristiques ou d'accueil.
- Transmettre les savoirs relatifs au flottage du bois qui risquent de se perdre.
- Créer des emplois.
- Valoriser la filière bois.
- Informer et sensibiliser sur les thématiques de l'eau.
- Valoriser le patrimoine naturel.



Les cibles

- Les amoureux du patrimoine.
- Les familles avec enfants.
- Les jeunes couples citadins désireux de se ressourcer.
- Les étrangers à la recherche d'authenticité.
- Les scolaires et collégiens.

La campagne est choisie comme lieu de vacances par 39 % des français, 50 % des franciliens et des lyonnais deux pôles de population assez proches du Nivernais (source rapport Nièvre 2021)



Organisation générale et caractéristique du projet

Le projet principal s'organise autour de deux pôles, l'un consacré au flottage du bois et l'autre intégralement ludique. Il paraît souhaitable que ces deux pôles soient à proximité immédiate l'un de l'autre; mais si cela est impossible ils pourront être séparés.

Ces deux pôles seront évolutifs, les attractions seront être mises en place progressivement en veillant toutefois à présenter dès le démarrage un ensemble très attrayant, elles seront renouvelées périodiquement afin d'introduire une diversité permanente propice à des visites réitérées des spectateurs.

Le passé représenté par le flottage du bois sera un tremplin vers l'avenir représenté par les thématiques du bois et de l'eau, deux constituantes essentielles du flottage. L'objectif est de démontrer que si le Nivernais Morvan au sens large a joué un rôle important par le passé en permettant à Paris de se développer, c'est également aujourd'hui un territoire tourné vers l'avenir avec une filière bois animée par des entreprises dynamiques et innovantes et que le « vert pays des eaux vives » est également un promoteur ardent de cette ressource essentielle qu'est l'eau.

La promotion des activités nature et des autres sites du territoire connus ou non sera systématique.

Le train de bois sera l'ambassadeur commercial du pôle touristique dans les régions et à l'étranger.



Le Centre d'interprétation du flottage

(Ils ont chauffé Paris) (Ils ont fait de Paris une capitale)

Il est organisé autour d'un parcours chronologique non obligatoire qui conduit le visiteur à découvrir l'histoire du flottage du bois, en partant de l'arbre jusqu'au stockage des bûches à Paris, au travers des différentes étapes de cette aventure.

Chaque temps du flottage est décrit en respectant scrupuleusement la vérité historique, mais également de façon ludique, interactive, spectaculaire et pédagogique via des supports modernes de communication.

Parcourons ensemble quelques exemples non limitatifs de ce que pourrait être ce voyage.

L'arbre :

Les caractéristiques des principaux arbres utilisés pour le flottage seront présentées (chêne, charme, hêtre, bouleau ...), le spectateur aura la possibilité de participer à la construction d'un arbre en apportant des pièces de bois dans une structure représentant un arbre et / ou en contribuant à puzzle géant reconstituant un arbre.

La forêt :

Le spectateur se promènera dans une exposition de grands panneaux supports de photos artistiques d'arbres donnant la sensation d'une forêt. Il pourra prendre connaissance sur des panneaux ou écrans d'une documentation fournie par l'ONF et le CRPF sur la gestion de la forêt.



Le travail du bois :

A côté de démonstrations réelles ou visuelles d'abattage, de sciage avec un passe partout, ou une scie de long, le spectateur aura la possibilité de scier soit à l'aide d'une scie à main ou d'une machine simple et sécurisée, des rondelles de bois d'environ 8 à 12 centimètres de diamètre et 2 centimètres d'épaisseur. Ils les conservera pour la suite du parcours.

Le martelage :

A côté d'explications sur les raisons de ce travail et la présentation des outils pour le réaliser, le spectateur aura la possibilité de marteler la rondelle du bois qu'il aura fabriquée soit avec un marteau de flotteur, soit avec une machine mécanique simple et sécurisée permettant d'inscrire ses initiales et une date. Ces rondelles pourront ensuite être exposées en les triant par origines géographiques du visiteur sur le « Théâtre » .



Le flottage à bûches perdues :

Il nécessitera la reconstitution d'une petite rivière d'une centaine de mètres de long au moins et environ un mètre de large, avec quelques sinuosités et des passerelles. Elle comportera à son origine une reconstitution d'un pertuis à aiguille (ce qui permettra d'expliquer le fonctionnement de cette construction) afin de provoquer le courant nécessaire. Il pourra permettre également sur une dérivation de reconstituer une écluse et d'expliquer son fonctionnement et sa raison d'être.

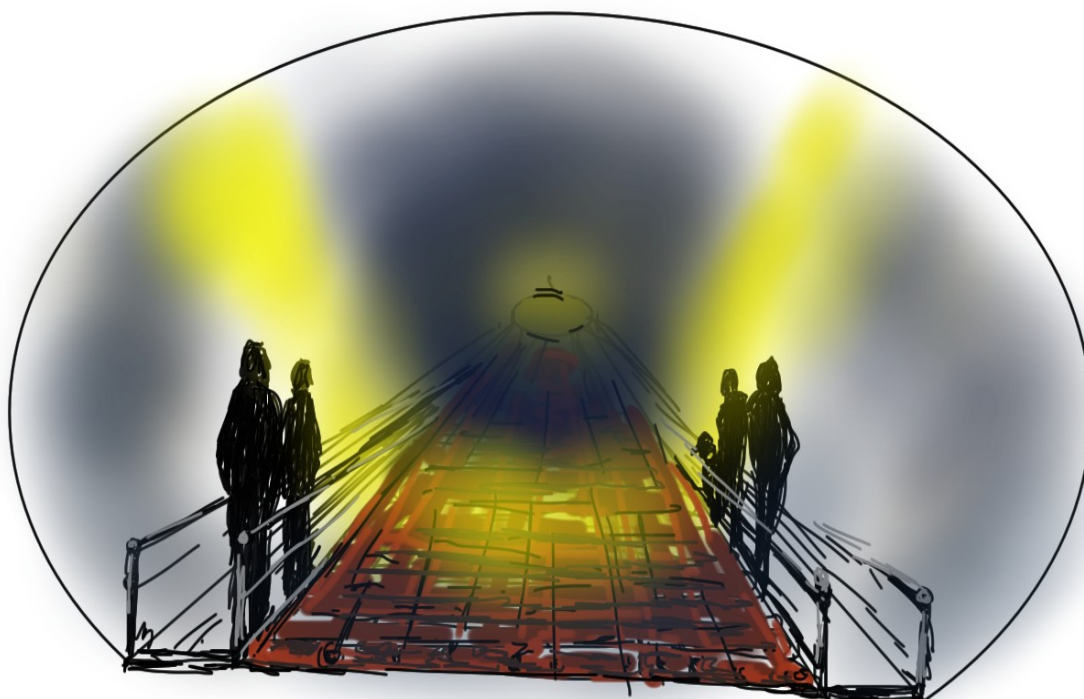
Selon une programmation annoncée un flottage à bûches perdues sera organisé, les spectateurs pourront y participer en jetant des bûches ou en les retirant, en étant poules d'eau.



La construction du train de bois :

Les différents éléments constitutifs d'un train de bois (rouettes, perches, bûches, branches, coupons, traversins, nage et habillots) seront présentés grandeur nature, des démonstrations de construction seront organisées à intervalles réguliers, le spectateur pourra y participer s'il le souhaite.

Un train de bois de 72 m de long semblable à ceux des floteurs du 19^e siècle sera reconstitué et sa présentation mise en scène. Il sera placé dans un tunnel bâché obscur dans lequel les spectateurs pénétreront en prenant place sur deux passerelles sur roues qui avanceront lentement de chaque côté du train de bois. Ce dernier apparaîtra progressivement à leurs yeux à l'aide d'un système d'éclairage. L'objectif étant que le spectateur ait la sensation que c'est le train qui avance à côté de lui et non le contraire. A l'issue du parcours le spectateur pourra découvrir le train dans toute sa longueur. Cette vision sera d'autant plus spectaculaire que le train de bois sera dans un espace clos.



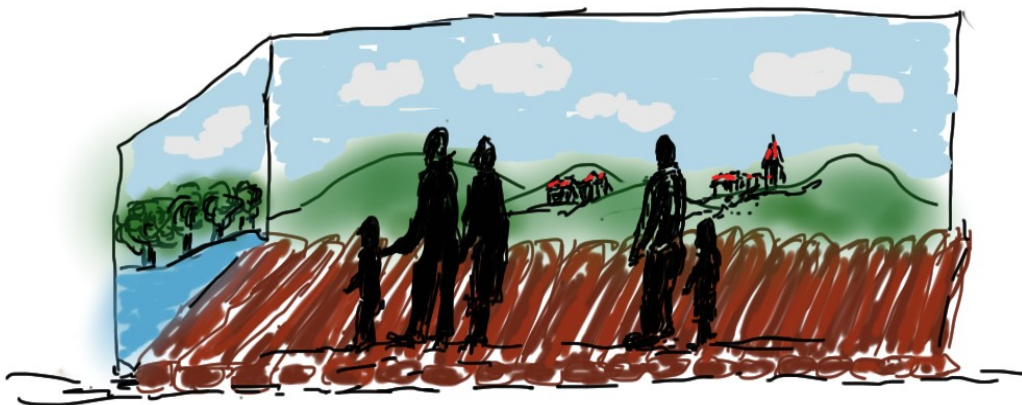
La mise à l'eau du train de bois :

Elle sera reconstituée grandeur nature et exécutée à certains moments programmés dans la journée.

Le voyage à Paris :

Des informations seront comme pour les étapes précédentes, communiquées sur des écrans et/ou panneaux. Il n'est malheureusement pas possible en l'état de la réglementation française de faire participer les spectateurs à une partie du voyage à Paris. Par contre deux types de simulations pourront être mises en place :

- Positionner les spectateurs sur une plancher de bûches qui est animé d'un mouvement semblable à celui d'un train de bois. Projeter devant et sur les côtés de l'installation des images en 3D provenant du voyage du train de bois. Le tout avec un bruitage adapté.
- La reconstitution d'une « glissière » sur quelques dizaines de mètres permettra au spectateur, juché sur un radeau de bois sécurisé, d'avoir la sensation de passer un pertuis.



Le stockage du bois à Paris:

Un théâtre (lieu de stockage du bois sur une grande hauteur), peut être reconstitué de façon sécurisée. Les spectateurs y accéderont en réalisant un parcours un peu sportif qui leur permettra de surplomber l'ensemble du site. Comme indiqué précédemment, les rondelles de bûches martelées par les spectateurs pourront être exposées sur les flancs de cette construction par origines géographiques et constituer ainsi un baromètre de l'évolution du nombre et de la provenance des visiteurs.



Le bois hier, aujourd'hui, demain

Vitrine de la filière bois

La forêt occupe 226000 ha en Nièvre soit un tiers de la superficie du département. Elle est à dominante de feuillus (chêne bois noble) si le sciage des résineux est en pleine expansion et le Morvan le premier réservoir européen de Douglas, paradoxalement le sciage de feuillus est en chute et nécessite donc une nouvelle valorisation, comme pour les industries de seconde transformation qui apportent davantage de valeur ajoutée (exemple tonnellerie)

L'objectif est, toujours de façon ludique et pédagogique, de montrer l'évolution des usages du bois tant en qualité de combustible pour le chauffage que pour ses autres usages (matériel de construction, d'isolation, tonnellerie, utilisation des sciures, cosmétiques)

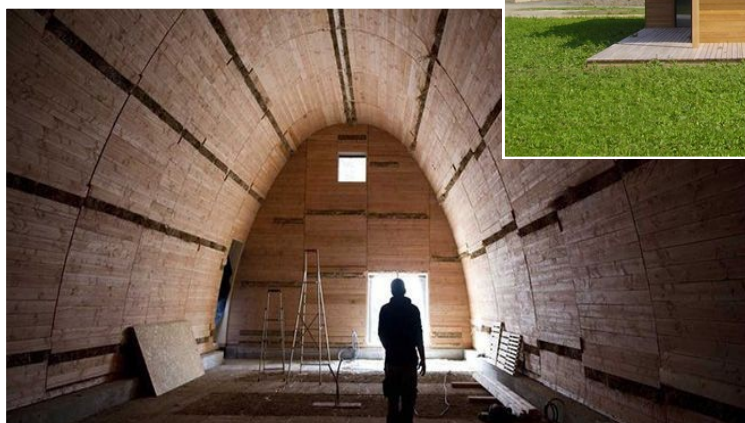
Cette partie sera réalisée en concertation étroite avec les professionnels de la filière bois pour lesquels elle a l'ambition de devenir une vitrine.

En ce qui concerne le bois combustible on pourra par exemple montrer pour un pouvoir calorifique identique le volume de bûches traditionnelles nécessaires dans un foyer ouvert, dans un foyer fermé, avec des bûches reconstituées, avec des granulés de bois.

Pour les autres usages du bois des exemples grandeur nature seront présentés (tonnellerie, construction de maisons bois, le bois matériaux d'isolation, nouveaux usages du bois comme les cosmétiques, les sciures entrant dans la fabrication de litière pour animaux, composants électroniques)

Il sera demandé aux professionnels d'informer le pôle en permanence des évolutions des techniques et des produits de façon à les prendre en compte lors de l'adaptation des présentations.

Ce pôle pourra devenir un lieu de rencontres et d'échanges et peut être un centre d'expertise du bois.



L'eau hier, aujourd'hui, demain

L'eau que l'on pensait hier abondante et que l'on utilisait comme moyen de transport sans trop se préoccuper de sa préservation et de sa qualité, est devenue l'une des grandes préoccupations de la planète.

Des panneaux, maquettes, jeux interactifs, ludiques, seront construits en liaison étroite avec l'AESN entre autres.

Par exemple une grande maquette figurant une île habitée sera réalisée. Un thermomètre pourra être actionné pour simuler une augmentation de quelques degrés de la température moyenne de la terre. Il entraînera une montée des eaux correspondant à ce qui est scientifiquement admis et par suite les différentes conséquences du réchauffement climatiques (disparition de certaines côtes, inondations, effondrement de falaises...) pourront être visualisées.

De la même façon le phénomène des inondations sera expliqué et la responsabilité de l'activité humaine mise en avant.

La vie dans les cours d'eau sera expliquée avec des exemples concrets de la faune aquatique, ainsi que les dangers auxquels elle est exposée et les précautions à prendre pour y remédier.

Comme pour le bois et le flottage, des visites thématiques spécifiques pourront être organisées pour des groupes qu'ils soient constitués de scolaires ou d'adultes. Des animations spéciales à base de jeux seront prévues.



Restauration, buvette, vente de produits dérivés et salle d'exposition temporaire

Dès le démarrage du site une buvette sera mise en place avec des possibilités de restauration rapide et vente de produits dérivés (DVD, livres, mugs, sets de table.....).

Progressivement cette activité sera développée pour faire place à une restauration plus gastronomique si le client le souhaite à partir de produits du territoire, un magasin plus développé et par la suite une salle dédiée à des expositions temporaires visant à mettre en valeur les atouts du territoire (Alain Colas, le canal du Nivernais, les écrivains célèbres) pourront être mis en place.

Le Pôle ludique

Il a bien entendu pour cible à un public jeune mais pas seulement. Il est destiné à compléter l'offre de loisirs. Il pourra faire l'objet d'opérations de promotion spécifiques auprès de la clientèle de proximité.

Il pourra être doté des activités suivantes (liste non limitative)

- parc de structures gonflables,
- parcours aventure,
- trampoline,
- tyrolienne,
- mini golf,
- jeux pour enfants par tranches d'âges,
- promenade sportive dans un filet dans les arbres,...

Un labyrinthe intelligent pourra y être intégré (des questions sont posées sur le thème du flottage du bois à certains carrefours, selon la réponse le déambulateur est invité à partir dans une certaine direction, bien entendu seule la bonne réponse indique la bonne direction)

D'une façon générale les attractions feront référence au bois.



Promotions croisées et développement touristique local

L'un des objectifs du projet de pôle touristique est de proposer aux touristes un ensemble d'activités et de visites diversifiées afin de les inciter à séjourner durant plusieurs jours ou plusieurs semaines sur notre territoire. Il est donc important dans cette optique de fédérer les différents sites touristiques de la région.

Nous proposons de créer un pass regroupant différents types de partenaires et des avantages tarifaires en cas de visite de plusieurs sites. Ces partenaires pourraient être par exemple Guédelon, Vézelay, le parc du Morvan, les grands lacs du Morvan, le musée de la machine agricole de Saint Loup, Bibracte et les villes de Nevers, Auxerre, Avallon, La Charité. Par ailleurs des sites moins connus pourraient entrer dans ce partenariat (Baye, Prégilbert, Cardoland, etc).

Enfin nous pourrions inciter des communes à développer des activités touristiques en relation ou non avec le pôle et éventuellement mettre à leur disposition dans des conditions à définir du personnel aux moments creux de l'activité, des spécialistes dans certains domaines afin de les aider et conseiller. Ainsi pourrait naître et se développer une dynamique dont tous les secteurs géographiques profiteraient.



Promotion des activités nature

Elles constituent l'un des atouts de notre territoire. Elles sont souvent proposées par des associations qui ont peu de moyen elles seront encouragées et aidées sur le plan logistique et pour leur communication.

A titre d'exemple, le club de canoë kayak de Clamecy qui propose des descentes de l'Yonne à partir de Villiers sur Yonne ou Brèves bénéficiera pour ses activités d'une promotion permanente, les inscriptions pourront être prises lors d'une visite du pôle touristique. L'association sera aidée à mettre en place des descentes en canoë à thèmes, l'association bénéficiera ponctuellement de certains services logistiques (conduites des clients au point de départ de la descente) et ce moyennant une redevance forfaitaire qui sera largement compensée par le surcroît d'activité, lui permettant par ailleurs de développer celle-ci.

Dans le même esprit les randonnées pédestres des parcours à vélo ou VTT, l'équitation, l'escalade pourront être proposés.

Des activités nautiques seront également développées sur le canal du Nivernais soit par des entreprises privées soit par des associations soit directement par le pôle (promenades en bateaux pour quelques heures ou la journée, location de bateaux électriques).



Le rôle du train de bois

L'opération « un train de bois pour Paris » a démontré que les voyages du train de bois pouvaient constituer un formidable outil de promotion du fait des nombreux publics attirés par cette reconstitution historique et de l'intérêt des médias pour ce type de manifestation.

Le train de bois piloté par l'association Flotescale continuera donc ses pérégrinations et présentations en France et à l'étranger en ayant soin de diffuser auprès du public venu le voir des informations concernant le pôle touristique.

A titre d'exemple il pourrait participer au festival de Loire en 2017. Cette manifestation qui a lieu à Orléans tous les deux ans a rassemblé en 2015, 650000 spectateurs, la navigation sur quelques kilomètres de la Loire et l'évolution à Orléans du train de bois en format 72 m attireront à n'en pas douter beaucoup de monde. Par ailleurs une nouvelle exposition pourrait être organisée en 2018 à Paris sur le port des Champs Elysées en partenariat avec VNF; elle pourrait s'accompagner d'une nouvelle traversée de Paris par le train de bois, cette fois dans la journée et/ou une présentation spectaculaire de celui-ci.



L'écologie

Outre le volet consacré à l'eau et la préservation des ressources dans ce domaine, celui consacré aux différents aspects écologiques du bois en construction, pour le chauffage et comme matériau d'isolation.

Le pôle touristique devra être un modèle en termes d'auto-suffisance énergétique, en privilégiant la production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, éolienne etc.)



Evolution et renouvellement du pôle touristique

Pour ne pas lasser les visiteurs et les inciter à revenir périodiquement, afin de s'adapter aux évolutions permanentes des thématiques du bois et de l'eau, pour profiter des évolutions technologiques, les attractions du pôle devront évoluer en permanence, et au minimum tous les deux ans. Il sera mis en place un observatoire du succès des différentes attractions afin qu'après analyse des résultats, leur adaptation plus ou moins rapide soit décidée.

Par ailleurs de nouvelles attractions seront progressivement introduites. Ce sera le cas par exemple :

- d'un spectacle son et lumière racontant l'histoire du flottage,
- d'expositions et démonstrations sur les autres types de flottages exercés dans le monde,
- de reconstitution de la vie des floteurs au 19^e siècle,
- de fabrication des margotins et du charbon de bois à l'ancienne,
- d'un marché au bois de chauffage au mois d'Octobre afin de permettre aux marchands de bois et autres combustibles à base de bois, de se faire connaître et aux particuliers de s'approvisionner pour l'hiver,
- d'établir un partenariat avec le projet de « chemin des floteurs » en cours de réalisation par Laurent Richoux, puis avec le projet de compétition cyclotouriste Paris Clamecy par ce chemin des floteurs,...

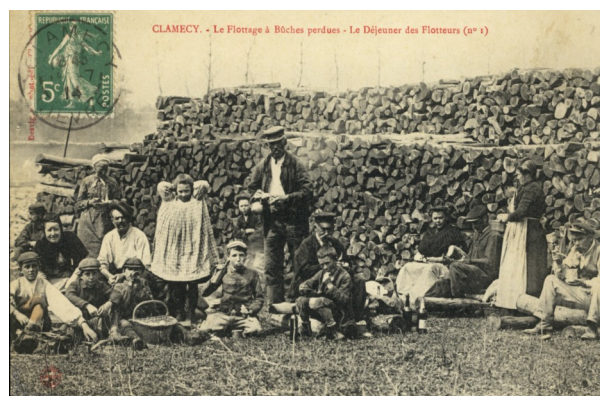
Osons enfin quelques objectifs chiffrés à partir du succès de Guédelon

Guédelon attire 100 000 spectateurs par an si nous attirons 100 000 spectateurs ans à l'issue de 4 années d'activités ce serait déjà 10 fois plus que ce la ville de Clamecy attire actuellement.

Guédelon emploie 100 salariés dont la moitié en CDI, le pôle touristique pourrait démarrer avec 25 salariés dont la moitié en CDI à temps plein.

N'oublions pas également les retombées indirectes sur les entreprises du territoire œuvrant dans le domaine du tourisme, ainsi que les conséquences positives sur la notoriété et donc l'attractivité du territoire.

Ce sera difficile, certains diront impossible, comme l'était au départ, pour beaucoup, l'opération « un train de bois pour Paris, et pourtant »



Le statut juridique de l'entreprise

Le pôle touristique autour du flottage devra être une entreprise commerciale rentable à moyen terme, il en aura le mode de gouvernance. Mais c'est également un outil de développement du territoire dont la première priorité n'est pas la réalisation de bénéfices ni leur distribution. C'est la raison pour laquelle nous proposons une fois les décisions prises et validées, de créer une structure de type SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Ce type de société est à la base une société commerciale de type SA ou SARL ou SAS sur laquelle sont greffés des particularités propres aux coopératives, spécialement dans quatre domaines:

- Pour les décisions « un associé = une voix » quelque soit le montant de sa participation.
- 57,5% au moins des bénéfices doivent être obligatoirement placés en réserve et utilisés pour les investissements.
- Les associés sont répartis dans au moins trois collèges dont deux sont affectés aux salariés d'une part, aux bénéficiaires d'autre part.
- Les collectivités peuvent être associés porteurs de parts dans une SCIC, mais elles ne peuvent détenir plus de 50% des droits de vote.

Si cette option est retenue l'union régionale des SCOOP (Société Coopérative et participative) pourra utilement nous conseiller et nous aider à choisir puis rédiger les statuts et nous initier aux spécificités de la gestion de ce type d'entité.

Les caractéristiques du site du pôle touristique autour du flottage

Le choix du site retenu pour implanter ce projet est essentiel et difficile.

Il découle des descriptions ci avant que ce site devrait avoir les caractéristiques principales suivantes :

- un espace total d'environ 10 ha,
- avec de l'eau ou possibilité d'en amener ou d'en trouver,
- avec des arbres,
- accessible aux automobiles immédiatement ou après un aménagement peu lourd,
- avec possibilité d'aménager à proximité un parking,
- conforme au PPRI,
- situé sur l'une des communes de la nouvelle Communauté de communes (CCVY + CCVS) ou sur l'axe Canal du Nivernais versant Seine ou dans le Morvan. Il faut surtout une réelle volonté des collectivités concernées.

Il est rappelé qu'il paraît souhaitable d'implanter dans un même lieu le pôle flottage et le pôle touristique, mais qu'ils peuvent éventuellement être dissociés. Dans ce cas, l'espace nécessaire à chacun des pôles peut être ramené à environ 5 ha et il n'est pas nécessaire d'avoir de l'eau pour le pôle ludique.

Les partenaires potentiels

Il serait souhaitable que tous les partenaires de l'opération « un train de bois pour Paris se retrouvent dans ce projet.

Le Varne pour les aspects écologiques, les acteurs de la filière bois en Bourgogne, l'AESN pour les thématiques autour de l'eau ont déjà été approchés; ils sont favorables à un partenariat. La fondation pour le Patrimoine a manifesté de l'intérêt pour l'aspect protection du patrimoine flottage

En ce qui concerne la filière bois l'ONF, le CRPF, Aprovalbois, les établissements Charlois rencontrés seront partenaires du projet.



Et maintenant la Suite ????

Alors que de nombreuses énergies se mobilisent dans différentes collectivités pour développer l'attractivité de leurs territoires, nous avons la sensation que ce projet en s'appuyant sur nos atouts en leur donnant les moyens de séduire et d'attirer le public et tout en leur apportant la notoriété indispensable, est de nature à changer radicalement la donne en matière d'attractivité touristique.

Ce projet est évolutif et offre un cadre pour que les forces vives du territoire puissent au fil du temps faire preuve d'imagination et de créativité pour adapter ce pôle à l'évolution des centres d'intérêt des publics.

Ce projet est fédérateur et mobilisateur car il ne se limite pas aux communes proches du site choisi; il incitera les autres à faire en sorte de profiter de l'élan ainsi donné.

L'heure est maintenant au choix, soit :

- aborder une nouvelle étape en lançant une recherche d'un ou plusieurs sites adaptés à la réalisation de ce projet, sans pour autant préjuger de la décision finale qui tiendra compte du coût initial du projet et du compte d'exploitation prévisionnel sur 5 ans qui pourront être conçus après ce choix,
- demander une validation préalable de l'adéquation de ce projet avec les attentes du public, à partir d'un audit par un cabinet spécialisé,
- engager les deux actions concomitamment,
- ne pas donner suite à ce rêve d'un patrimoine flottage vecteur du développement touristique.

Ils ne savaient pas que c'était impossible, ils l'ont fait.



L'ambition est le chemin du succès, la persévérance est le véhicule dans lequel vous y arriverez.



Chaque fois que vous voyez une entreprise qui réussit, c'est parce qu'un jour quelqu'un a pris une décision courageuse.

